

Communiqué de presse

Cohabitation entre animaux sauvages et activités humaines : les discussions doivent être rapidement reprises

Parmi les cinq objets fédéraux du scrutin du jour, AGORA avait pris position sur deux d'entre eux : il s'agissait de refuser l'initiative dite de limitation de l'UDC et d'accepter la révision de la loi sur la chasse. Elle se montre donc satisfaite du résultat concernant nos relations avec les pays voisins mais regrette le refus serré de la révision de la loi sur la chasse. La campagne émotionnelle et parfois mensongère des opposants se reflète dans une claire différence entre le vote des villes et des campagnes. L'un des défis de l'agriculture romande ces prochains mois sera de faire en sorte d'apaiser cette incompréhension.

Le budget de campagne démesuré et les arguments outranciers des opposants à la loi sur la chasse ont malheureusement réussi à mettre en échec la révision proposée. La modernisation de la pratique de la chasse ainsi qu'une meilleure protection de la nature et des animaux sauvages mais également de rente ne pourra ainsi pas être mise en œuvre. La problématique de la cohabitation entre la faune sauvage, en particuliers les grands prédateurs, et les activités humaines reste cependant présente et la faitière de l'agriculture romande attend donc que les promesses des opposants de rapidement remettre l'ouvrage sur le métier se réalisent.

L'autre grand défi sera d'éviter que la différence de perception du lien avec la nature entre les villes et les campagnes, différence exacerbée durant les débats sur la révision de la loi, ne se transforme en fossé durable. Il faut notamment déplorer un manque de connaissance d'une bonne partie de la population quant à la réalité de tous les jours de la population rurale. Au vu des échéances importantes qui attendent l'agriculture romande ces prochains mois, le travail d'information et d'explication effectué depuis plus d'une année par le billet d'agriculture-durable.ch sera d'autant plus important.

Concernant la remise en cause de la libre-circulation des personnes telle que voulue par l'initiative de l'UDC, AGORA se réjouit de la décision claire du peuple et des cantons qui permet de ne pas ajouter d'incertitude supplémentaire dans le climat actuel. De par ses branches de production, l'agriculture romande est une importante employeuse de main-d'œuvre étrangère et un retour au système des contingents aurait représenté une importante complication administrative ainsi qu'un risque de pénurie de travailleurs. Enfin, la probable réintroduction de barrières à l'exportation des fromages à haute valeur ajoutée serait certainement venue déstabiliser un marché du lait indigène déjà fragile.

AGORA

Lausanne, le 27 septembre 2020

Renseignements : Bernard Leuenberger, président, 079/215.43.65
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88